



Département de la cohésion sociale et de la solidarité

Rapport d'activités 2017

Genève,
ville sociale et solidaire

www.ville-geneve.ch

Sommaire

| | |
|---|----|
| En un coup d'œil | 1 |
| Editorial | 2 |
| Cohésion sociale et solidarité | 4 |
| Petite enfance | 8 |
| Ecoles et institutions pour l'enfance | 10 |
| Jeunesse | 14 |
| Politique sociale de proximité | 16 |
| Social | 20 |
| Etat civil | 24 |
| Pompes funèbres, cimetières et crématoire | 26 |
| Ressources humaines | 28 |
| Ressources financières | 29 |
| Points forts de l'année 2017 | 34 |
| Glossaire | 36 |
| Adresses utiles | 37 |

En un coup d'œil

Le Département de la cohésion sociale et de la solidarité fournit des prestations à la population, tout au long du parcours de vie.

Voici quelques informations qui illustrent la diversité de son action en 2017 :

| | |
|--------|--|
| 76 | Structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève |
| 3'970 | Places existantes dans les structures d'accueil de la petite enfance subventionnées par la Ville de Genève |
| 54 | Ecoles primaires |
| 5'860 | Repas servis chaque jour dans les restaurants scolaires |
| 1'866 | Elèves ayant suivi des <i>Ateliers découverte</i> dans le temps parascolaire |
| 27 | Ecoles proposant des <i>Ateliers mobiles</i> dans le temps parascolaire |
| 110 | Places de jeux dans les préaux et les parcs |
| 10 | Emplacements avec des équipements sportifs de proximité dans les parcs |
| 1'019 | Jeunes participant aux Promotions citoyennes 2017 |
| 156 | Jeunes fréquentant des locaux en gestion accompagnée* |
| 4'700 | Bénéficiaires des prestations sociales municipales complémentaires (AVS-AI) |
| 2'514 | Bénéficiaires de l'allocation rentrée scolaire |
| 25'000 | Visites à Cité Seniors durant l'année |
| 24'306 | Actes officiels délivrés par le Service de l'état civil |
| 4'880 | Naissances enregistrées par le Service de l'état civil |
| 1'185 | Obsèques gratuites organisées par le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire |

* A noter que les locaux situés au 115, Route de Vernier, ont été fermés en raison des travaux.

Editorial



Malgré sa richesse et son dynamisme, Genève n'est pas épargnée par les difficultés. Divers indices montrent clairement que la précarité augmente et que les inégalités salariales s'étendent aussi dans notre ville et dans notre canton. Le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale au sens strict est ainsi passé de 3,2% à 5,5% entre 2005 et 2016, soit une augmentation de 43%. Le taux de chômage reste aussi un des plus élevés de Suisse. Dans un contexte qui devient toujours plus tendu pour nombre d'habitantes et d'habitants, le rôle du Département de la cohésion sociale et de la solidarité consiste à prévenir les fractures sociales et tenter d'améliorer la situation de la population. Cela implique de porter une attention particulière aux enfants, aux jeunes, aux familles, aux personnes démunies et aux aîné-e-s.

En 2017, nos réalisations dans ce domaine ont été nombreuses et nous pouvons en être fiers et fières. La *Politique sociale de proximité* déploie ses effets de manière différenciée, en tenant compte des besoins spécifiques des quartiers et de l'intervention des autres acteurs, notamment associatifs. Un portrait social sera dressé pour chaque quartier et présenté au cours d'un forum social, auquel seront conviés les habitant-e-s et les partenaires associatifs. Sur cette base, des plans d'actions seront élaborés pour répondre aux enjeux sociaux qui auront été identifiés.

Le Service des écoles a été mis à forte contribution tout au long de l'année. L'augmentation conséquente des effectifs scolaires et parascolaires nécessite une mise à niveau des locaux existants. L'année 2017 a ainsi été marquée par la réouverture de l'école des Crêts-de-Champel, le démarrage des travaux de rénovation de l'école de Pâquis-Centre, l'installation de pavillons provisoires à l'école Le Corbusier et le début de la construction d'un bâtiment parascolaire dans le parc Geisendorf. Plusieurs demandes de crédit ont également été déposées, concernant notamment des transformations à l'école des Plantaporrêts, l'ouverture d'un nouveau réfectoire sur le site de Carré-Vert, la rénovation et la transformation des cuisines de production et des réfectoires scolaires, ainsi que la réhabilitation de l'Ancien Manège, dans lequel seront aménagés notamment, un réfectoire et une ludothèque.

Depuis le début de l'année 2017, huit écoles mettent des salles à disposition des habitant-e-s le mercredi et le week-end, une prestation qui rencontre beaucoup de succès. L'action de coaching familial, développée en partenariat avec la Fondation Officielle de la Jeunesse, s'est étendue à de nouveaux secteurs de la ville. La propreté des préaux le week-end, qui a fait l'objet de nombreux débats, est maintenant garantie grâce à une réorganisation du travail du personnel.

Comme les années précédentes, de nouvelles places de crèches ont été créées. Je suis particulièrement heureuse d'avoir pu pérenniser l'éco-crèche *Eveil en forêt*. A une époque où le périmètre d'exploration des enfants se réduit comme une peau de chagrin, cette structure leur permet de se familiariser avec la nature et d'en faire leur terrain de jeu et d'apprentissage. Le Service de la petite enfance a également été très impliqué dans la mise en place des contrats de prestations entre la Ville et les structures d'accueil de la petite enfance. Entamé il y a plusieurs années, le processus de sectorisation a été finalisé.

Avec un nouveau chef à sa tête, le Service de la jeunesse a continué ses activités de prévention et de suivi des jeunes en favorisant le dialogue et l'intégration. Les travailleurs sociaux hors murs accompagnent plus de 150 jeunes régulièrement et près de 650 occasionnellement.

L'année 2017 a été marquée par la célébration des 5 ans du Skatepark lors d'une journée festive sur le site de Plainpalais. Je suis également très satisfaite de la signature des conventions tripartites entre les Maisons de quartier, la Fondation pour l'animation socio-culturelle (FASc) et la Ville de Genève, qui ont permis de redéfinir le rôle et les attentes des parties prenantes.

Nos efforts constants pour améliorer la situation des personnes sans abri et sensibiliser le Canton et les communes à leur sort sont en train de porter leurs fruits. Dans le cadre du processus de répartition des tâches entre le Canton et les communes, le Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé a soumis à l'Association des communes genevoises un avant-projet de loi donnant des compétences aux communes en matière d'hébergement d'urgence. Les discussions sont encore en cours à l'heure où paraît ce document. De son côté, pour donner suite au rapport sur la pauvreté publié par le Conseil d'Etat en 2016, le Canton a entamé une réflexion sur l'hébergement d'urgence. Les associations sont tout aussi actives : de nouvelles initiatives seront lancées en 2018.

J'aimerais à ce titre saluer le travail accompli par l'Unité Vie Associative, qui permet de renforcer notre collaboration avec les partenaires locaux.

S'agissant des prestations assurées à la population, la Ville de Genève améliore l'accueil du public en rénovant ses locaux administratifs et ses installations.

Le Service de l'état civil a ainsi pu agrandir ses locaux et améliorer l'accueil des habitantes et des habitants.

Le Service des pompes funèbres peut désormais recevoir des familles dans les infrastructures modernisées du Cimetière des Rois, à Plainpalais. Au Cimetière de Saint-Georges, un nouveau Jardin du Souvenir a été réalisé par l'artiste genevois Jo Fontaine.

Il y aurait encore tant d'actions et de réalisations à signaler ! Je tiens à remercier toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité pour leur engagement. Un grand merci aussi aux partenaires associatifs, dont le travail est remarquable !

Esther Alder

Conseillère administrative

Cohésion sociale et solidarité



La mission de la direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité comporte cinq volets.

En premier lieu, elle apporte son assistance à la Magistrature et au Conseil administratif. Elle contribue à la définition et à la concrétisation des orientations stratégiques.

La direction est en charge de la coordination de l'activité des services du Département. Elle s'assure que les priorités politiques sont mises en œuvre. Elle conduit des projets transversaux, notamment en matière d'équipements publics. Elle vérifie que les principes des subventionnements soient respectés et contribue au développement des relations avec les associations subventionnées.

Le troisième volet consiste en la coordination et la supervision de la communication du Département et des services.

La direction veille également au respect des règles et procédures de l'administration municipale en matière de gestion financière et de ressources humaines. Elle s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne et de gestion des risques.

Enfin, la direction assume un rôle de conseil et d'expertise. Elle appuie les services en mettant à disposition des compétences spécifiques et s'assure de la diffusion des bonnes pratiques au sein du Département.

Politiques publiques

En étroite collaboration avec les services municipaux, la direction du Département de la cohésion sociale et de la solidarité a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'actions pour la promotion des droits de l'enfant. Elle s'est concentrée sur la formation des professionnel-le-s et sur l'enjeu majeur que constitue la participation des enfants. Ce volet s'est concrétisé avec la poursuite de l'«Appel à idées» organisé auprès des élèves du quartier des Eaux-Vives, et avec des interviews d'enfants interrogés sur leurs droits. Ces interviews ont été réalisées dans le cadre parascolaire et largement relayés dans le Vivre à Genève.

La direction s'est engagée pour fédérer les acteurs et les actrices de la *Politique sociale de proximité* (PSP), soit les acteurs institutionnels et associatifs, afin d'assurer la cohérence et d'augmenter la visibilité de la PSP.

Par ailleurs, une démarche a été lancée afin de faciliter l'accès des publics en situation de handicap, et ceci dans le cadre d'un soutien apporté à la Fédération genevoise des associations des personnes handicapées et de leur proches (FÉGAPH). La FÉGAPH a initié un diagnostic de la situation qui prévaut en Ville de Genève.

Enfin, 2017 a vu la réalisation d'un géoportail en partenariat avec le Service de l'urbanisme. Cet outil permet aux collaborateurs et aux collaboratrices de visualiser une carte dématérialisée qui présente sur plusieurs niveaux l'ensemble des équipements publics de la Ville de Genève. Cet outil innovant et facile d'accès peut être utilisé en fonction des besoins spécifiques de chaque projet ou de chaque service.

Vie associative

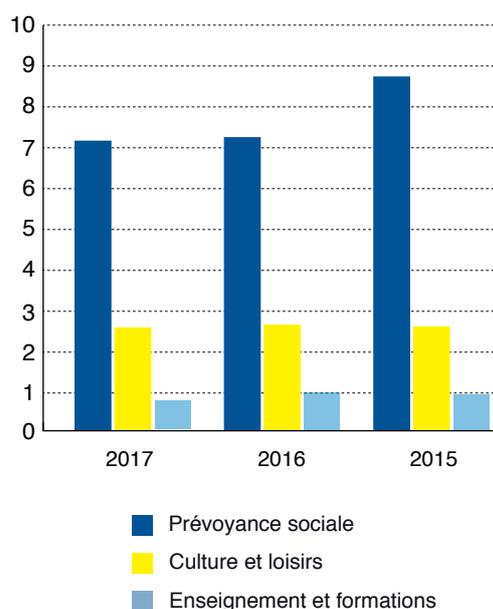
Depuis sa création, l'Unité Vie Associative (UVA) a permis de simplifier les processus de subventionnement, et d'accompagner les associations dans leurs démarches administratives. Elle leur a également donné la possibilité de mieux former leurs collaboratrices et collaborateurs au management de projets, grâce au partenariat mis en place avec *Booster Bridge* dans le but de développer la professionnalisation des associations.

Une 4^{ème} édition des appels à projets connus sous l'appellation « Projets à la pelle » s'est déroulée en 2017. Cette initiative permet à des petites structures de quartier de bénéficier de subventions pour réaliser des projets ponctuels de proximité, au plus près des besoins des habitant-e-s. Elle garantit la participation active de la société civile à des réflexions sur des thématiques prioritaires visant l'amélioration des conditions de vie de la population.

Parmi les points forts de 2017, il faut encore mentionner le soutien accordé à l'Accueil de nuit de l'Armée du salut. Pour la seconde année consécutive, un hébergement d'urgence destiné aux familles et aux mineurs non accompagnés a été organisé. 147 personnes, dont 47 mineurs, ont pu bénéficier d'un accueil dans l'abri de protection civile de Pâquis Centre pendant les mois de janvier à avril.

En facilitant le travail des associations, l'UVA contribue à renforcer la cohésion sociale et à prévenir les risques de fracture sociale.

Subventions par politiques publiques (en millions de CHF)



Source: Unité Vie Associative



| | 2017 | 2016 | 2015 |
|---|-------|-------|-------|
| Subventions de soutien au fonctionnement | | | |
| Montant | 6'743 | 7'093 | 8'006 |
| Nombre d'organisations subventionnées | 74 | 72 | 80 |
| Subventions en nature | | | |
| Montant | 2'589 | 2'723 | 3'197 |
| Nombre d'organisations subventionnées | 54 | 57 | 63 |
| Subventions ponctuelles | | | |
| Montant | 1'063 | 943 | 972 |
| Nombre d'organisations subventionnées | 91 | 100 | 94 |

Source: Unité Vie Associative



FOCUS

Fonds à buts sociaux

La Ville de Genève reçoit des dons ou des legs de personnes privées, qui peuvent demander à ce que leur donation soit affectée à des tâches particulières, comme l'aide aux personnes âgées ou aux habitant-e-s en difficulté financière. L'acceptation de ces donations est une compétence dévolue au Conseil municipal ; il revient ensuite au Conseil administratif de placer ces fonds et de veiller à leur utilisation conformément à la volonté des donatrices et donateurs, en application des règlements en vigueur.

En 2017, le Fonds Emma-Louise Zell a été sollicité à concurrence de CHF 646'160, pour financer des projets destinés aux personnes âgées (actions en faveur de la mobilité des aîné-e-s, financement d'une construction à la Maison de Vessy, renouvellement du mobilier de la Nouvelle Roseraie); le Fonds de Bienfaisance a permis de financer sept projets dans le domaine social – pour un montant total de CHF 637'400; enfin, le Fonds Scheuermann est venu en aide à la Maison Tara, à hauteur de CHF 50'000.

La Ville publie un rapport détaillé sur l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Les actions que ces fonds rendent possibles honorent la mémoire des bienfaiteurs et bienfaitrices de notre Cité.

Communication-événements

En charge de la communication, la direction produit les rapports d'activités du Département, assure la promotion des événements et informe la population des prestations mises en œuvre par les différents services. Elle est amenée à proposer des outils et des supports de communication adaptés aux différents publics. Un dispositif de communication ciblé a été réalisé pour la promotion de « Genève en été », une manifestation organisée avec le concours de nombreux partenaires et coordonnée par l'Antenne sociale de proximité Servette Petit-Saconnex/Saint-Jean.

La diffusion d'une newsletter sur les enjeux et les réalisations de la *Politique sociale de proximité* s'est poursuivie de manière régulière. Par ailleurs, la nouvelle ligne graphique a été étendue à l'ensemble du Département.

Une vingtaine de contacts presse sur des sujets majeurs ont été pris en 2017.

Thèmes concernant le Département les plus traités dans la presse

Hébergement hivernal d'urgence/Appel urgence 144/ Bilan des abris PC

Alerte orange et Plan canicule

Fête des écoles

Genève en été

Source : Revue de presse 2017, Ville de Genève

83 actualités ont été mises en ligne sur le site web de la Ville de Genève. Destinées à promouvoir les événements et à renseigner sur des prestations, ces actualités ont suscité 23'568 consultations.

Une campagne de promotion des Points info a été déployée sur le site de la Ville.

Le Département a développé sa présence sur les réseaux sociaux avec la mise en ligne de 49 de posts sur la page Facebook de la Ville de Genève. Par ailleurs, 80 posts, souvent illustrés par un album photos ou une vidéo, ont été publiés sur la page Facebook du Département.

Posts sur la page Facebook du Département ayant suscité le plus d'engagements

Rentrée scolaire Points info

Plan Grand Froid

Portes ouvertes à Galiffe et soupe de Partage

Genève en été

Fête des écoles

Source: Unité Communication-événements

Perspectives 2018

La direction est engagée dans la mise en œuvre du Plan d'actions sur la promotion des droits de l'enfant. Une journée de réflexion sur la participation des enfants sera organisée et le projet pilote « Appel à idées » sera évalué. Par ailleurs, la gouvernance du projet sera revue et un cadre de référence qui traitera de l'égalité des chances entre tous les enfants sera adopté.

La direction coordonnera les services dans le déploiement du dispositif de la *Politique sociale de proximité*. En particulier, 4 portraits sociaux de quartier seront réalisés, 4 forums sociaux organisés et 4 plans d'action élaborés (Champel-Malagnou, Pâquis-Secheron, Servette-Petit-Saconnex, Plainpalais-Jonction).

Un accent sera porté sur la gestion des équipements publics en améliorant leur planification et en rationalisant leur programmation et leur utilisation. L'objectif est de disposer d'indicateurs pour la planification à fin 2019.

S'agissant de la communication, la direction travaille à améliorer son efficacité. En 2018, elle évaluera l'impact de la communication suite à l'introduction de la nouvelle ligne graphique à l'échelle du Département. Enfin la communication digitale fera l'objet d'un projet pilote.

Pour vous, avec vous. Ensemble

Un Point info dans votre quartier

Un espace d'information, d'orientation et d'accompagnement

À votre service!

| | |
|-------------|----------------------|
| Pâquis | Rue Gautier 18 |
| Eaux-Vives | Rue de Montchoisy 50 |
| Servette | Rue Hoffmann 8 |
| Plainpalais | Rue Dancet 22 |

Genève, ville sociale et solidaire
www.ville-geneve.ch

Petite enfance



Le Service de la petite enfance subventionne les structures de la petite enfance et veille au développement de nouvelles places d'accueil. Il assiste les institutions dans leurs activités pédagogiques, administratives, financières et sur le plan des ressources humaines.

Retour sur l'année 2017

Le développement de nouvelles places dans les structures d'accueil petite enfance (SAPE) s'est poursuivi tout au long de l'année. Un projet de rénovation et d'agrandissement de l'espace de vie infantile (EVE) de la Jonction a permis la création de 21 nouvelles places d'accueil. Un jardin d'enfants de 12 places, *Comme un chat au soleil* a été créé au sein de la structure 1,2,3 Soleil aux Charmilles. Au 1^{er} septembre, la Ville a repris le subventionnement complet de l'éco-crèche *Eveil en forêt*, située à Dardagny, récupérant ainsi 7 places supplémentaires à disposition des habitant-e-s de la Ville. La capacité d'accueil de *La Petite Maisonnée* dans le secteur de Budé a augmenté de 3 places. La fermeture progressive de la crèche Edmond-Kaiser a impliqué une diminution de 12 places dans cette structure en 2017. Ainsi, le gain total de places pour 2017 se porte à 31 places.

La réflexion sur la prise en charge d'enfants à besoins éducatifs particuliers a suscité l'élaboration d'un projet novateur sur le site du *Poisson rouge*, dans le quartier de la Servette. Un bilan de ce projet, permettant la prise en charge d'enfants en situation de handicap, sera établi afin d'étudier la possibilité de le poursuivre et de le déployer dans d'autres institutions.

Le projet d'Eveil aux langues qui permet la sensibilisation des enfants et des familles à la richesse des langues parlées par les enfants accueillis dans les SAPE s'est poursuivi par la formation des équipes éducatives. Une journée d'étude et d'échanges sur cette thématique a été organisée le 14 novembre 2017.

Le Service de la petite enfance a travaillé à l'élaboration de contrats de prestations encadrant les relations entre la Ville et les SAPE subventionnées. Ce travail a abouti en fin d'année après des nombreux échanges constructifs avec les différents partenaires.

Le Service a également mis en place une plateforme intranet, recensant les documents de référence, afin de mieux répondre aux besoins d'informations des professionnel-le-s, ainsi que des comités et des conseils de fondation.

Le regroupement en secteurs des différentes institutions s'est achevé fin décembre 2017. Ce processus de regroupement des SAPE, entamé il y a plusieurs années, permet une meilleure gestion des ressources humaines et financières, en favorisant des synergies entre structures d'accueil.

Perspectives 2018

A la suite de longues négociations avec des propriétaires privés, deux projets d'EVE à Saint-Jean, permettront la création de 68 nouvelles places dès 2018.

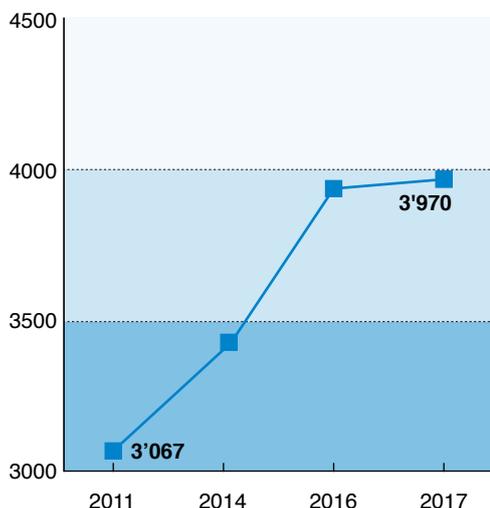
2018 sera également marqué par la réouverture de l'EVE des Minoteries, fermé suite aux importants travaux de rénovation de cet ensemble de bâtiments.

La gouvernance du dispositif reste un important enjeu pour l'ensemble des acteurs du domaine de la petite enfance, qui repose sur 76 structures, recevant près de 100 millions de francs de subventions publiques.

Les contrats de prestations ont été pensés comme un moyen de préciser le cadre et d'amener plus de clarté à ce fonctionnement. Les efforts seront poursuivis en 2018 pour permettre à chacun des acteurs et chacune des actrices d'assumer ses tâches et responsabilités dans les meilleures conditions possibles.

Une évaluation du fonctionnement des secteurs de la petite enfance et des propositions d'ajustement devront émerger d'une réflexion menée avec les professionnel-le-s et les employeurs, afin de répondre au mieux aux besoins des familles.

Nombre de places d'accueil



Source : Service de la petite enfance

Nouvelles places d'accueil : Extensions et nouvelles structures d'accueil de la petite enfance (SAPE)

| 2018 | Nombres de places supplémentaires |
|--|-----------------------------------|
| Rue de Saint-Jean 26 | 20 |
| Rue de Saint-Jean 30 | 48 |
| 2019-2025 | |
| Ancien-Manège (Cité) | 30 |
| Le Carré Vert (Jonction) | 171 |
| Route de Frontenex 54 (Eaux-Vives) | 96 |
| Gare des Eaux-Vives (Eaux-Vives) | 108 |
| Place Jargonnant (Eaux-Vives) | 59 |
| La Forêt (Petit-Saconnex) | 92 |
| Vernets (Acacias) | 120 |
| Bois-de-la-Bâtie (Bâtie) | 12 |
| Espace de vie infantine Bertrand (Champel) | 24 |
| La Madeleine des Enfants (Cité) | 19 |

Source : Service de la petite enfance

FOCUS

L'éco-crèche *Eveil en Forêt*

En septembre 2017, l'association *La Bicyclette* devient *Eveil en Forêt*, première éco-crèche de Suisse romande. Elle bénéficie désormais d'une subvention versée par la Ville de Genève, pour assurer son fonctionnement. C'est en effet un lieu d'accueil préscolaire, pour 12 enfants de 2 ans et demi à 4 ans, en semaine, et jusqu'à l'âge de 6 ans les mercredis.

Située au Vallon de l'Allondon à Dardagny, l'éco-crèche propose des activités exclusivement de plein air, en toute saison et par tous les temps, de 8h30 à 15h30. Les enfants et les éducateurs passent la journée à l'extérieur, dans la nature. Seul un habitat léger, une roulotte, permet de s'abriter en cas de besoin et lors de la sieste.

Dans cette structure d'accueil, l'écologie a une place centrale : les enfants sont sensibilisés dès leur plus jeune âge au respect de la nature et à la protection de l'environnement.

La gestion de l'éco-crèche relève du Comité bénévole de l'Association *Eveil en Forêt*, avec le soutien du Service de la petite enfance de la Ville de Genève.

Cette institution originale répond au besoin de places de garde pour les jeunes enfants. Elle correspond également à une demande de familles qui souhaitent développer chez les petits une sensibilisation particulière à leur environnement.



Ecoles et institutions pour l'enfance



Le Service des écoles et institutions pour l'enfance gère les bâtiments scolaires de l'enseignement primaire et veille au développement des activités para et périscolaires qui structurent la vie sociale des enfants, en dehors du temps scolaire proprement dit. Le Service est également en charge de la sécurité sur le chemin de l'école et organise les fêtes et manifestations qui ponctuent l'année scolaire.



Retour sur l'année 2017

La première mission du Service a trait à la construction, l'entretien et la rénovation des locaux scolaires.

Dans un contexte marqué par l'augmentation importante des effectifs scolaires et parascolaires, le Service a pu compter sur la Direction du Patrimoine Bâti (DPBA) pour mener à bien des projets d'envergure :

- la réouverture de l'école des Crêts-de-Champel, après une rénovation lourde ;
- le démarrage des travaux de rénovation de l'école de Pâquis-Centre ;
- l'installation des pavillons provisoires à l'école Le Corbusier et à la rue des Buis.

D'autres projets ont été initiés par le Service et ont fait l'objet de demandes de crédit déposées devant le Conseil municipal :

- la transformation de l'école et de la cuisine de production des Plantaporrêts ;
- l'ouverture d'un réfectoire sur le site de Carré-Vert ;
- l'étude de la rénovation et de la transformation des cuisines de production et réfectoires scolaires ;
- la transformation de l'Ancien Manège qui accueillera une Maison de quartier, un restaurant scolaire, une ludothèque et des locaux associatifs ;
- et la nouvelle école sur le site de la caserne des Vernets.

D'autres projets sont en cours. Le Service étudie en collaboration avec la Direction du patrimoine bâti la rénovation de l'école de Liotard ; il travaille également à la sécurisation des locaux scolaires, grâce à la gestion électronique des accès.

Pour mémoire, le Service met des locaux à disposition des associations culturelles ou sportives en dehors du temps scolaire. Depuis 2017, cette prestation est accessible aux habitant-e-s, qui ont la possibilité de louer des locaux scolaires le week-end, via un système de réservation en ligne. Cette nouvelle prestation concerne huit écoles, une dans chaque secteur de la Ville. Elle a rapidement trouvé son public et remporte un réel succès.

L'entretien des bâtiments scolaires, et plus particulièrement le nettoyage des préaux, représente un défi constant pour les collaborateurs et collaboratrices du Service des écoles. Suite à une réorganisation interne, tous les préaux sont dorénavant nettoyés avant 8 heures du matin, soit avant l'arrivée des enfants en classe. Le nettoyage le week-end a été également renforcé. La propreté des préaux s'en trouve grandement améliorée.

Le Service a développé des activités liées à la prise en charge des enfants durant le temps parascolaire de l'après-midi. Le nombre des Ateliers Découverte et des Ateliers Mobiles a pu être augmenté et leur qualité améliorée. Ainsi, 1'860 enfants sont inscrits dans les Ateliers Découverte dans 25 écoles et 534 enfants de 21 écoles participent aux Ateliers Mobiles. Très appréciés, ces ateliers permettent aux enfants d'accéder à des activités dans le domaine sportif, culturel, le développement durable ou encore la citoyenneté, grâce à l'engagement d'associations de quartier.

Dans le cadre du soutien à la parentalité, le projet d'action préventive en milieu familial (APMF) a été étendu grâce à une collaboration avec la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ). Il s'agit d'une forme de coaching parental gratuit, assuré par des professionnel-le-s de la FOJ. La communication autour de cette prestation s'appuie essentiellement sur le dispositif scolaire.



La restauration scolaire est assurée en Ville de Genève par treize associations qui prennent en charge la production des repas et le service dans les réfectoires. Les restaurants scolaires ont servi en moyenne 5'600 repas par jour.

Le nouveau système de facturation, par abonnement, déjà utilisé par six associations, a été déployé par l'ensemble des associations, anticipant ainsi d'une année sur le calendrier initial. Ce nouveau système permet aux parents d'avoir la même somme à payer tous les mois. Les associations de restaurants scolaires peuvent de leur côté ajuster leur organisation, avec une structure adaptée pour accueillir le nombre d'enfants inscrits en début d'année. Le nombre de repas préparés est ainsi plus juste et le gaspillage diminue.

Des menus ont été imaginés par les enfants et réalisés dans les restaurants scolaires de l'Europe, de Saint-Gervais et des Pâquis. 12 menus ont ainsi été servis à 1'600 élèves durant une semaine. Des animations « Croquons local » ont été mises en place durant cette année dans les restaurants scolaires avec la participation de 850 enfants.

Les ludothèques et les ludobus, gérés par des associations subventionnées par la Ville de Genève, ont accueilli plus de 110'000 personnes et, grâce au système de prêts, 20'000 jeux ont été mis en circulation.

L'évènement « Jeux en famille » a fêté sa dixième édition donnant l'occasion aux parents et aux enfants de partager un moment de convivialité autour de nombreux jeux.

Enfin, le Service des écoles a réaménagé les places de jeux de Champ d'Anier, des Délices, du Furet et de Malagnou, ainsi que la place de jeux du préau des Cropettes, complétée par un mini skate.

Un crédit d'investissement relatif à la pérennisation de la place de jeux de Cheetah Baby Plage a été voté par le Conseil municipal.

FOCUS

L'école des Crêts-de-Champel rénovée

Construite au milieu des années 70, l'école primaire des Crêts-de-Champel a été entièrement réhabilitée. Elle a subi d'importants travaux afin de renforcer la sécurité de ses utilisateurs et ses utilisatrices, d'améliorer les conditions d'accueil des élèves, tout en assurant les performances énergétiques du bâtiment. 246 élèves ont vu leur cadre scolaire et parascolaire grandement amélioré.

Les élèves, qui avaient été transférés durant les travaux dans des pavillons provisoires près de l'école Peschier, ont réintégré leur école, dès le printemps 2017. L'enveloppe du bâtiment a été remplacée par une « peau » constituée de grandes plaques de tôles métalliques, de fenêtres et de stores. Cette nouvelle façade, plus uniforme, se distingue par une série de touches colorées qui soulignent les fenêtres et les retraits.

L'établissement ne possédait pas de restaurant scolaire. La rénovation a permis la création d'une salle à manger de 150 places, évitant ainsi des déplacements fastidieux. De plus, deux grands espaces permettent maintenant aux élèves de pratiquer des activités sportives dans un cadre très agréable. Ces lieux sont ouverts aux associations du quartier.

Les besoins énergétiques du bâtiment sont à présent couverts par des énergies renouvelables à hauteur de 60%.





Une nouvelle prestation a été introduite dans le domaine de la sécurité sur le chemin de l'école. Elle prévoit de former des adultes qui apprendront aux enfants à se déplacer en toute sécurité. Cette prestation a été pensée en étroite concertation avec les associations de parents d'élèves et testée à l'école de Pâquis-Centre.

Perspectives 2018

Dans un contexte d'augmentation des besoins, la planification et la gestion des locaux scolaires est devenue cruciale. Des outils méthodologiques sont en cours de développement, qui permettront d'avoir une meilleure vision d'ensemble et une gestion courante améliorée. Un rapport présentera les principaux enjeux liés aux locaux scolaires, notamment en lien avec le Plan financier d'investissement (PFI) de la Ville de Genève. De plus, le Service travaillera à l'élaboration d'un livre blanc, recensant les bonnes pratiques en matière d'équipements scolaires.



Concernant les restaurants scolaires, le Service continuera avec les associations les discussions en vue d'élaborer un contrat de prestation. La réflexion se poursuivra autour d'une politique alimentaire durable.

La demande de crédit relative à l'aménagement des ludothèques sera déposée en 2018. Un contrat de prestations sera également discuté avec les associations des ludothèques.



Les travaux d'aménagement de la place de jeux des Franchises et de celle des Bastions seront terminés. Le Service accompagnera les mandataires externes dans la réalisation de la place de jeux du Bois de la Bâtie et du Carré-Vert. Une demande de crédit relative au sport de proximité permettant de créer des nouvelles places de fitness urbain, 2 mini skates et 2 arènes multisports sera soumise au Conseil administratif, avant présentation au Conseil municipal.

Plusieurs projets seront menés à bien : accueil des migrants du nouveau foyer de Rigot et intégration à la vie scolaire du quartier, mise en place d'un Troc annuel de livres dans plusieurs écoles, ouverture du marché de Noël aux 12-15 ans, accompagnement de la Villa YoYo dans le quartier de l'Europe (Charmilles).

Par ailleurs, une étude sera réalisée afin de faire le point sur l'offre et la demande d'accueil d'enfants durant les périodes de vacances scolaires.

| Offre para et périscolaire | 2016 -2017 | 2015 -2016 |
|---|---------------|---------------|
| Repas servis à 12h (enfants et animateurs) | 5'860 | 5'490 |
| Enfants accueillis à 16h | 2'641 | 2'305 |

Source : Service des écoles et institutions pour l'enfance

FOCUS

Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

Le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) assure, depuis 1994, la gestion des activités parascolaires qui se déploient dans les écoles en dehors du temps scolaire proprement dit, soit le matin avant 8 heures, à midi et l'après-midi, dès 16 heures. Institué par la loi sur l'instruction publique, le GIAP est rattaché à l'Association des communes genevoises (ACG). 42 communes ont adhéré au Groupement. L'interaction avec les différentes communes permet de répondre de manière différenciée et adaptée aux besoins des familles.

Le GIAP est présidé par Esther Alder, Conseillère administrative en charge du Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les charges financières du GIAP sont assumées par les communes, et sont réparties en fonction de la population des communes membres et de la fréquentation parascolaire sur leur territoire respectif. Une participation est demandée aux parents dont les enfants fréquentent le parascolaire ; elle constitue environ 20% des recettes du GIAP. Le budget 2017 du GIAP se monte à 59,5 millions de francs. La Ville de Genève contribue à concurrence de 15,5 millions de francs.

L'organisation et la gestion du GIAP sont complexes. En effet, plus de 24'000 enfants sont inscrits sur l'ensemble du canton, totalisant 6,2 millions d'heures de prises en charge annuelles, et 1'390 collaborateurs et collaboratrices de terrain impliquent l'utilisation de processus performants et flexibles, afin que soient garanties en tout temps la sécurité des enfants et la qualité de l'accueil.

Depuis plusieurs années, on observe une augmentation progressive et constante des effectifs scolaires et parascolaires.

A l'échelle de la ville, le nombre d'élèves est en hausse de près de 8% entre 2011 et 2017. Dans le même temps, l'augmentation du nombre d'enfants au parascolaire, et les restaurants scolaires en particulier, avoisine les 25%. Cette augmentation est multifactorielle et correspond à une évolution de la société, constatée dans tous les pays voisins. On peut évoquer les activités professionnelles des parents, l'éloignement entre le domicile et le lieu de travail, ainsi que l'augmentation importante du nombre de familles monoparentales.

En Ville, certains secteurs scolaires ont vu leur taux d'occupation exploser, comme dans le quartier de Champel-Malagnou (école Le Corbusier) où la fréquentation scolaire a augmenté de près de 90%. Pour faire face à cette situation, des locaux supplémentaires ont été trouvés grâce à des rocade dans les écoles ou au déplacement d'associations qui occupaient des bureaux.

En dehors de ces efforts pour la mise à disposition de locaux et d'infrastructures d'accueil, le GIAP a également fait évoluer ses prestations.

Avec 72% des enfants inscrits au GIAP, avec la demande des parents qui s'oriente toujours plus vers un « accueil à journée continue », la professionnalisation des relations entre tous les acteurs de la communauté éducative est plus que jamais nécessaire.

Enfin, l'intégration d'enfants à besoins éducatifs particuliers dans l'enseignement ordinaire, avec pour conséquence l'émergence d'un besoin parascolaire inclusif nécessite des réflexions autour d'un encadrement individualisé au sein d'une structure conçue pour un accueil collectif.

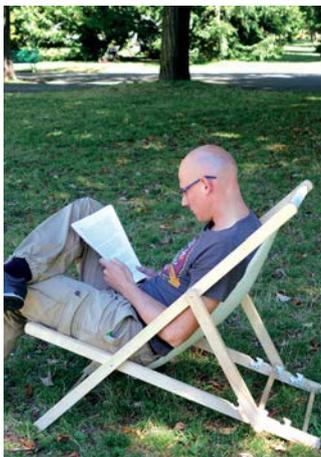


Jeunesse



Le Service de la jeunesse a pour mission de privilégier l'échange avec les jeunes et autour des jeunes, d'éviter la marginalisation des plus fragiles, de permettre à toutes et tous de développer leur sens de la citoyenneté en les rendant autonomes et responsables, de mettre en œuvre des projets avec eux, en collaboration avec diverses associations et institutions.

Pour cela, le Service de la jeunesse dispose d'une équipe de travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM) qui assure, par une présence informelle dans la rue, une fonction de prévention, d'accompagnement éducatif et de suivi auprès des jeunes. Le Service de la jeunesse finance et accompagne dans leur mission les Maisons de quartier et les Centres de loisirs et de rencontres actifs sur le territoire municipal.



Retour sur l'année 2017

Le Service de la jeunesse a continué ses activités de prévention et de suivi des jeunes en favorisant le dialogue et leur intégration dans la Cité. A travers la mise à disposition de locaux en gestion accompagnées, les TSHM soutiennent plus de 150 jeunes régulièrement et près de 650 occasionnellement.

En février 2017, le Service a organisé la 9^{ème} édition de Primart, un événement qui propose à des jeunes un espace d'exposition pour présenter leurs œuvres. C'est le local de « Un R de Famille », à Plainpalais, qui a accueilli l'événement où 6 artistes ont réalisé des performances visuelles et sonores. Février est aussi le mois des Promotions citoyennes, soirée de portée cantonale qui se déroule au Théâtre du Léman à laquelle participent mille jeunes, ainsi que plus de cent personnalités. Discours, témoignages et une partie humoristique agrémentent cette soirée.

Le 6 mai, le Forum des Maisons de quartier 2017 a vu la signature des conventions tripartites entre la Ville de Genève, la FASE et les Maisons de quartier clarifiant ainsi le rôle et les attentes de chaque partie prenante. Cette rencontre a permis de riches échanges sur le thème de l'accueil libre.

Le Service de la jeunesse a également célébré les 5 ans du Skatepark de Plainpalais par une journée festive comprenant des démonstrations et des compétitions sur le site de Plainpalais. Il a accompagné la Compagnie urbaine, organisatrice du spectacle ZUP, ce qui a permis à ce théâtre éphémère de s'installer sur le Skatepark le temps des représentations.

En octobre 2017, la deuxième édition du Parkour, soutenue par le Service, a réuni des centaines de jeunes dans le quartier de Saint Jean, autour de ce sport urbain en plein essor.

Le projet de la Buissonnière, mis en place par *Pré en bulle*, a obtenu le financement du Conseil municipal. Cet espace implanté au Parc Beaulieu propose des expériences écologiques urbaines aux enfants des Grottes.



Perspectives 2018

L'élaboration d'une politique de la jeunesse de la Ville de Genève : tel est l'enjeu que s'est fixé le Service de la jeunesse. La formalisation d'une politique publique répondant aux besoins et attentes des jeunes permettra au Service de se doter d'un texte fondateur partagé, de définir les axes d'intervention et de prioriser les actions à mener en termes de prévention, d'insertion et de loisirs. Une large consultation des jeunes est prévue.

Le lien entre l'association BAB-VIA et le Service de la jeunesse sera renforcé, cette association étant un partenaire privilégié dans la politique d'insertion socio-professionnelle.

Au mois d'avril 2018 est prévue l'organisation de Plaine de Jeunes, annulée en 2017 suite aux travaux sur la Plaine de Plainpalais.

| Petits jobs | 2017 | 2016 |
|-------------------------|------|------|
| Chaises-longues | 62 | 77 |
| Skatepark Plainpalais | 4 | 5 |
| Patinoires | 8 | 17 |
| Salles de sport | 35 | 34 |
| Fêtes de quartier | 55 | 32 |
| Promotionnes citoyennes | 10 | 11 |
| Diverses activités | 50 | 43 |

Source : Service de la jeunesse

FOCUS

Geneva Parkour Tempus 2

Le parkour est un sport très en vogue chez les jeunes, qui se pratique en milieu urbain, en utilisant des éléments du mobilier des villes et des bâtiments comme obstacles à franchir : murs, bancs, escaliers, barrières, arbres.

Organisée pour la première fois à Genève en 2016 par les travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) du Service de la jeunesse, la compétition internationale Geneva Parkour Tempus a connu un franc succès, permettant au grand public de découvrir ces nouvelles pratiques. Près d'un millier de personnes a assisté aux performances époustouflantes des jeunes adeptes du parkour.

Forts de ce succès, les TSHM ont relancé une collaboration avec l'association KBS, Paulo Taveres et la Maison de quartier de Saint-Jean et une deuxième édition a eu lieu le 14 et 15 octobre 2017. L'affiche et le programme de cet événement ont été construits par les jeunes eux-mêmes, avec le soutien actif de l'équipe des TSHM.

Deux catégories de parkour étaient prévues au programme de l'édition 2017, le Speedrun et le Freestyle, avec des moments ouverts à toutes et tous et d'autres spécifiquement prévus pour des démonstrations d'athlètes confirmé-e-s. Le public a pu assister à de véritables compétitions entre les meilleurs traceurs (le terme donné aux adeptes de parkour) de cette discipline impressionnante et exigeante qui allie une rigueur mentale, des qualités physiques évidentes, et des prises de risques calculées.



Politique sociale de proximité



Une ville s'anime et devient agréable à vivre lorsque ses habitant-e-s, les commerçant-e-s, et les associations qui la composent, s'impliquent au quotidien dans leurs quartiers. Car un quartier, c'est d'abord un morceau de ville qui doit son identité à l'équilibre, plus ou moins réussi, entre l'habitat, les équipements publics, les espaces verts, les commerces, les lieux de détente...

Avec la *Politique sociale de proximité*, la Ville de Genève entend développer, sur l'ensemble du territoire municipal, des interventions différenciées, adaptées aux spécificités locales, pour améliorer le quotidien des habitantes et des habitants et le vivre ensemble.

Afin de stimuler la vie de quartier, les équipes de professionnel-le-s du Département s'appuient sur les partenaires locaux pour offrir des prestations de qualité qui facilitent la participation et de stimulent l'engagement citoyen.

Les 4 Antennes sociales de proximité (ASP) sont les acteurs de cette politique municipale au même titre que les Points info, les Espaces de quartier, mais aussi les écoles, les Maisons de quartier, les ludothèques et les structures d'accueil de la petite enfance.

La *Politique sociale de proximité* se déploie en fédérant les services municipaux afin de relever les défis engendrés par certaines évolutions sociales.



La *Politique sociale de proximité* est portée par le Département de la cohésion sociale et de la solidarité de la Ville de Genève. Son ambition est d'agir sur la cohésion sociale par le développement de solidarités de proximité et le soutien à la participation citoyenne. Elle s'adresse à aux habitant-e-s et cible en priorité les personnes fragilisées, à certains moments particuliers de leur parcours de vie.

Citons :

- une population vieillissante et l'isolement des aîné-e-s ;
- les difficultés des jeunes à gagner en indépendance et à rentrer dans le monde professionnel ;
- la situation des familles qui jonglent pour concilier horaires de travail et prise en charge des enfants ;
- l'intégration des nouveaux habitants ;
- et la précarisation de groupes de population toujours plus importants.

Elle postule qu'une vie de quartier riche en activités et en opportunités de rencontres et d'entraide renforce les liens entre les habitant-e-s et permet à tous les groupes de population de faire face aux aléas de la vie.



| Indicateurs d'activités | 2017 | 2016 |
|---|--------|--------|
| Bénévoles engagé-e-s dans les projets ASP (<i>Troc social</i>) | 446 | 591 |
| Prêts de salles donnant lieu à des contreprestations | 786 | 445 |
| Locations de salles dans les écoles | 103 | — |
| Passages dans les Espaces de quartier - hors Le 99 et Sécheron* | 28'407 | 3'209 |
| Passages dans les Espaces de quartier - Le 99 et Sécheron | 95'878 | 75'117 |
| Associations appuyées par les ASP | 299 | 205 |
| Manifestations organisées par les associations avec le soutien des Antennes sociales de proximité | 156 | — |
| Personnes isolées bénéficiaires de la prestation « Autour d'une table » | 79 | 114 |
| Bénéficiaires du projet « Ecrivain public » | 772 | 748 |
| Demandes formulées dans les Points info** | 7135 | 4682 |

* La rénovation et la mutualisation des Espaces de quartier a permis d'accroître le nombre de passages et d'utilisateurs associatifs et privés. Cela constitue une importante valeur ajoutée en termes de cohésion sociale dans les quartiers.

** Le nombre de visites dans les Points info a explosé cette année, du fait de demandes concernant des démarches administratives.

Source : Service social

Perspectives 2018

La nouvelle organisation de cette politique sociale sur le terrain et la clarification des interventions va permettre de réorienter les prestations et de renforcer les collaborations avec les associations et l'implication des habitant-e-s.

Au cœur de cette démarche, il faut souligner l'importance de l'élaboration participative des portraits sociaux de quartier. Ces portraits sont des outils précieux au service de la connaissance des quartiers. Ils permettent de faire émerger les besoins sociaux de la population afin de déterminer les priorités des services du Département.

Les portraits comprennent deux volets :

- un volet quantitatif, avec des données produites de manière centralisée ;
- un volet qualitatif, produit à partir de l'expérience et de la connaissance des acteurs de terrain.

4 portraits seront élaborés et mis en débat avec les habitants et habitantes et avec les associations locales, qui sont, en fin de compte, les mieux placés pour exprimer leur perception de la réalité du quartier dans lequel ils vivent et ou travaillent tous les jours. Ces portraits concernent les quartiers de :

- Champel-Malagnou,
- Pâquis-Secheron,
- Servette-Petit-Saconnex,
- Plaipalais-Jonction.

L'enjeu des 4 Forums sociaux de quartier qui vont se dérouler en 2018 est bien de concrétiser le slogan de la *Politique sociale de proximité* « Pour vous, avec vous. Ensemble ».

En 2019, la *Politique sociale de proximité* se concentrera plus particulièrement sur les 4 autres quartiers de la ville. Sur un cycle de 2 ans, cette démarche se déploie donc sur l'ensemble du territoire municipal.



FOCUS Saint-Jean/Charmilles

Genève en été

Le parc des Franchises se situe au cœur d'un secteur en plein développement, et sous-doté en équipements publics. Ce parc est séparé des Charmilles et de l'Europe par la rue de Lyon, qui constitue une vraie barrière dans la dynamique locale. Une zone de deal s'était même développée autour de l'École de culture générale Henri-Dunant, ce qui alimentait un sentiment d'insécurité.

Interpellé il y a quatre ans par des habitantes et des habitants, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité, en étroite collaboration avec le Canton, a coordonné des animations gratuites durant l'été. Les animations se sont enrichies au fil des années de nombreux partenaires et activités. En 2016, une buvette saisonnière est installée après la récupération d'un container maritime.

En 2017, le programme d'activités estivales dans le parc des Franchises a impliqué l'équipe de l'Antenne sociale de proximité, le Service des écoles, le Service de la jeunesse et le Service des espaces verts, ainsi que de nombreux habitants et nombreuses habitantes.

Les animations proposées (concerts, activités physiques, projections de films etc.) ont levé les réticences liées à la barrière de la rue de Lyon. Les habitant-e-s se sont réapproprié le parc qui est aujourd'hui plus propre et mieux respecté.

Ce programme « Genève en été » est le résultat du travail sur toute l'année de l'Antenne sociale de proximité. Les animations elles-mêmes constituent une sorte de veille sociale qui permet aux professionnel-le-s de repérer de nouveaux besoins et de détecter des situations individuelles à risques.

La gratuité attire des publics qui ne peuvent pas se permettre de fréquenter les activités culturelles et sportives payantes ou de quitter Genève pendant les vacances. Le parc devient ainsi, durant l'été, un tableau fidèle de la richesse et de la diversité de la population genevoise.



Sélection d'infrastructures du dispositif

- Points info
- ASP Antennes sociales de proximité
- Espaces de quartier
- Etablissements scolaires qui mettent des habitant-e-s



FOCUS

Le Troc social se généralise dans les quartiers

Le Troc social est un service gratuit d'échanges de connaissances, de services et de compétences entre tous les habitant-e-s et les partenaires d'un même quartier. Il favorise l'entraide et les solidarités de proximité, sans distinction.

Les Antennes sociales de proximité coordonnent les propositions des un-e-s et les besoins des autres. Elles font également le lien entre les demandes des habitant-e-s et des associations partenaires.

Mis en place en 2010 dans le quartier de la Servette, le Troc social a connu un tel succès, avec plus de 200 échanges en 2017, qu'il s'est étendu depuis aux 4 Antennes, avec une expertise et des pratiques communes, et des spécificités locales.



Maisons de quartiers et centres de loisirs

- ① Maison de quartier Acacias
- ② Maison de quartier Asters-Servette
- ③ Association ATB
- ④ Association Le Chalet
- ⑤ Maison de quartier Champel
- ⑥ Maison de quartier Chausse-Coq
- ⑦ Association Les CréAteliers
- ⑧ Maison de quartier Eaux-Vives
- ⑨ Maison de quartier de Vieuxseux

A cette liste il faut ajouter les 12 ludothèques répar



- 10 Maison de quartier Jonction
- 11 Maison de quartier Ouches-Concorde
- 12 Maison de quartier Pâquis-Prieuré-Sécheron
- 13 Maison de quartier Plainpalais
- 14 Association Pré-en-Bulle
- 15 Rinia Contact
- 16 Maison de quartier Saint-Jean
- 17 Association La Source



FOCUS

Des salles à disposition dans les quartiers

Afin de renforcer l'offre d'activités portées par des habitant-e-s ou des groupes d'habitant-e-s, des appels à projets ont été lancés pour composer les programmes d'activités des Espaces de quartier. L'idée est de mettre des salles à disposition pour favoriser les échanges et les synergies et contribuer au vivre ensemble.

169 projets ont été reçus. 130 ont été retenus. Parmi les projets sélectionnés, 66% sont portés par des associations et 21% par des habitant-e-s. Les activités proposées couvrent tous les champs de la *Politique sociale de proximité*, avec une forte proportion d'actions qui visent à renforcer l'inclusion sociale. La lutte contre la précarité est au cœur de 14 projets. En ce qui concerne les publics visés, on peut relever que 24 ciblent les personnes âgées, 16 les jeunes et 20 les enfants.

La mise en disposition de salles dans les Espaces de quartier rénovés a débuté en septembre 2017.

Dans la même logique, le Service des écoles met à disposition du public des locaux, le mercredi après-midi et le week-end, pour un coût modique, et ceci dans 8 écoles. Celles et ceux qui souhaitent organiser des activités de loisirs ou des événements privés, hors temps scolaire, peuvent réserver en ligne.

Dans le quartier de Saint-Gervais, signalons encore la salle du Terreau mise à disposition, en fin de semaine, du Collectif pour une vie nocturne riche, vivante et diversifiée. Le reste du temps, cet espace bénéficie à tous les habitant-e-s du quartier.

Ces ouvertures permettent de valoriser des équipements publics de grande qualité et d'en faire profiter plus largement les associations et les habitant-e-s du quartier.

FOCUS Eaux-Vives

Une collaboration pour un préau plus vivant

Dans le préau de l'école des Vollandes, c'est en fin de semaine, le vendredi après-midi, qu'un projet innovant s'est déployé favorisant une occupation apaisée de l'espace public, en dehors de l'horaire scolaire.

Les différents acteurs et partenaires de la *Politique sociale de proximité* (Service social, Service des écoles, Service de la jeunesse, mais aussi le GIAP, les Ludothèques et les associations de parents d'élèves) ont collaboré pour animer un préau d'école qui a connu, ces dernières années, plusieurs problèmes liés au bruit et à une cohabitation difficile le soir venu.

Entre 50 et 80 enfants ont participé aux animations chaque vendredi soir, entre ateliers potager, jeux géants amenés par la ludothèque, livres en libre accès, moments intergénérationnels et tournois de sport. Les jeunes du quartier ont été impliqués ainsi que les partenaires scolaires et parascolaires. L'Antenne sociale de proximité, a permis de faciliter la mise en place d'un processus de médiation entre les habitant-e-s et les jeunes, puis d'assurer une présence régulière des associations du quartier et des voisin-e-s. Cette collaboration efficace a favorisé une réappropriation d'un espace ouvert sur le quartier.



Social



Le Service social contribue à l'amélioration du cadre et des conditions de vie des habitant-e-s en favorisant les rencontres et en leur permettant de s'investir dans la communauté. Il porte pleinement les valeurs du Département de la cohésion sociale et de la solidarité, en particulier l'inclusion et les solidarités de proximité. Dans le cadre de la *Politique sociale de proximité* justement, il offre une palette de prestations individuelles et collectives pour répondre aux besoins de la population. Le Service social organise également des prestations spécifiques pour les seniors et pour les personnes en situation de grande précarité.

Retour sur l'année 2017

A Genève, l'essentiel des compétences sociales reviennent au Canton. Le rôle des communes est donc subsidiaire dans ce domaine. Dans ce contexte, le Service social bénéficie ainsi d'une marge de manœuvre importante pour faire évoluer ses prestations en fonction des besoins des habitant-e-s de la Ville.

Action sociale

En matière d'action sociale, le Service verse des prestations financières à des habitant-e-s compte tenu de leur situation financière et administrative. Le Règlement municipal sur les aides financières fixe les conditions d'octroi.

La Loi cadre du Conseil d'Etat portant sur la répartition des compétences entre le Canton et les communes (LRT), en application de la Constitution genevoise de 2012, a été approuvée par le Grand Conseil en septembre 2015. Les deux premiers trains de loi sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Ces textes confèrent au Service social une légitimité dans l'octroi des prestations complémentaires municipales aux rentiers AVS/AI.

Ils entérinent la suppression des allocations sociales versées par la Ville de Genève jusqu'en 2016. Ils prévoient le transfert au Canton de l'intégralité de la prise en charge des cotisations minimales AVS. Les locaux des Centres d'action sociale et des Antennes de maintien à domicile sont désormais de la compétence des institutions bénéficiaires (Hospice général et Institution de maintien à domicile), le transfert complet sera achevé en 2018.

Politique de la vieillesse

Afin d'améliorer le cadre de vie des personnes qui ont besoin de soutien pour impliquer les aîné-e-s dans les activités sociales, le Service social a poursuivi la mise en œuvre de sa Politique de la vieillesse, en coordination avec les autres départements de la Ville et le tissu associatif genevois.

Le dispositif mis en place pour le Plan canicule a permis de communiquer des informations importantes à 12'622 personnes âgées de plus de 75 ans qui ne sont pas en contact régulier avec des prestataires de soin afin de répondre à leurs besoins en cas de fortes chaleurs.

La brochure « Tisser la toile », élaborée par la PLATEFORME des associations d'aînés et consacrée à la coordination des actions en matière de lutte contre l'isolement met en évidence la contribution active du Service social.

La 5^{ème} édition des Promotions Seniors a été l'occasion de valoriser le rôle des aîné-e-s dans la Cité et de leur manifester la reconnaissance pour les services rendus à la collectivité. Les témoignages de Ruth Dreifuss et d'Alain Morisod ont été particulièrement appréciés.

Pour marquer la Journée mondiale des personnes âgées, des événements festifs ont été organisés sur quatre sites différents.

Deux programmes semestriels ont été mis en place à Cité Seniors, ce lieu de vie, d'information et d'échange dédié aux aîné-e-s, avec des thématiques générales très en prise avec la réalité d'une population vieillissante : « Vie sociale et culture locale, Genève bouge » et « La retraite, quelle aventure ! ».

Lutte contre l'exclusion

Le Service social propose des prestations aux personnes en situation précaire grâce à des dispositifs spécifiques d'urgence, via les deux Clubs sociaux et dans le cadre d'un travail de rue.

Démarré en 2016, le projet pilote « Soins de santé communautaire pour des personnes particulièrement fragilisées » a connu sa deuxième phase de développement. Ce projet, initié en collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) prévoit durant la période hivernale, l'intervention de deux infirmières dans les abris de protection civile.

Des partenariats avec les instances cantonales (notamment l'Office cantonal de la population et des migrations, l'Hospice Général, le Service de protection de l'adulte, le Service de protection des mineurs) permettent aux personnes suisses ou ayant un permis B ou C, de recouvrer leurs droits aux prestations sociales et, pour certaines, de trouver un logement pérenne.

Des solutions de logement temporaires ont été trouvées pour plusieurs personnes sans domicile.

Le volume des prestations fournies dans le cadre de la lutte contre l'exclusion (Clubs sociaux, travail de rue et hébergement d'urgence hivernal) met l'organisation sous tension. Les missions, les prestations et les moyens doivent être clarifiés. Les travaux législatifs relatifs à la LRT-4 représentent une opportunité de donner une nouvelle dimension à cette politique.

Les mineur-e-s sans domicile fixe et leurs parents hébergés par l'Armée du Salut à l'abri PC des Pâquis sont au centre des préoccupations des partenaires publics et des associations sans que des solutions pérennes n'aient été trouvées à l'heure où ce Rapport est élaboré.

Evolution des aides financières individuelles du service sociale

| Types d'aides | Bénéficiaires | 2017 | | 2016 | |
|------------------------------------|---|-------|-------------------|-------|-------------------|
| | | Nb | CHF | Nb | CHF |
| Prestations sociales | Retraité-e-s/invalides au bénéfice d'une aide cantonale | 4'700 | 11'288'937 | 4'677 | 11'335'081 |
| Allocations sociales* | Familles, sous conditions | – | 0 | 25 | 145'066 |
| Aides ponctuelles | Habitant-e-s de la Ville, sous conditions | 122 | 199'063 | 116 | 172'011 |
| Repas scolaires** | Familles, sous conditions | 704 | 496'614 | 564 | 440'700 |
| Allocation rentrée scolaire | Familles, sous conditions | 2'514 | 533'900 | 2'571 | 542'840 |
| | Sous-total | 8'040 | 12'518'514 | 7'953 | 12'635'698 |
| Cotisations min. AVS*** | Selon le droit fédéral (étudiant-e-s, etc.) | – | 0 | | 541'541 |
| | Total | | 12'518'514 | | 13'177'239 |

* Les allocations sociales municipales ont été supprimées suite à l'entrée en vigueur de la LRT (1^{er} train) au 1^{er} janvier 2017

** Montant net (sous déduction des remboursements de l'Hospice Général)

*** Cotisations AVS transmises au canton dans le cadre de la LRT (1^{er} train)

Source : Service social



Perspectives 2018

Le projet de « Logements-relais » à Fort-Barreau a passé une étape clé avec l'approbation du Conseil Municipal en juin 2017. Le planning prévoit une remise de l'ouvrage en mars 2019. Pour le Service social, cette réalisation ouvre des opportunités de développement du parc actuel de logements temporaires.

Suite à la modification du règlement sur les aides financières par le Conseil municipal, le Conseil administratif a validé le principe d'un versement de l'allocation Rentrée scolaire sous la forme d'une distribution de cartes électroniques de paiement valables dans un réseau de commerces dès la rentrée 2018.

FOCUS Jonction/Plainpalais/Champel

Ligne 35

Des actions de promotion de la mobilité douce en faveur des aîné-e-s par le soutien à la création de la nouvelle Ligne 35 des Transports publics genevois (TPG) ont été réalisées.

La Ligne 35 relie depuis décembre 2016 le quartier de la Jonction à celui de Champel, en passant par les HUG. Fruit d'une collaboration active entre la Ville de Genève (un soutien financé via le Fonds Zell), l'Etat de Genève et les Transports publics genevois (TPG), cette ligne améliore sensiblement l'offre de mobilité douce et l'accessibilité des équipements publics, notamment des établissements de soins.

Les HUG sont désormais à 11 minutes seulement de la Jonction. Le temps de déplacement se réduit et la fréquence est augmentée par la même occasion puisque le bus 35 passe toutes les 15 minutes, de 7h à 19h et un nouvel arrêt Clinique de la Colline a été installé.

Pour les habitant-e-s du quartier de la Jonction, c'est un plus indéniable, comme en témoigne l'augmentation sensible de la fréquentation de cette ligne !

Afin de promouvoir l'utilisation de cette Ligne 35 auprès du public senior, un parcours animé a été organisé le 12 mai 2017, avec un trajet agrémenté par la présence d'un comédien et des animations surprise à plusieurs arrêts.

L'accessibilité aux transports publics facilite les déplacements autour de chez soi, la participation à des activités sociales et tout simplement la vie quotidienne des personnes âgées. Sachant que de nombreuses institutions sociales et de nombreuses associations de seniors sont établies dans les quartiers de la Jonction et de Champel, cette initiative favorise leur implication dans ces associations et participe ainsi à la lutte contre l'isolement.



Pour vous, avec vous. Ensemble

Etre et rester mobile

Ligne TPG 35

9 octobre 2017 à Champel, à 9 h et à 14 h
11 octobre 2017 à la Jonction, à 9 h et à 14 h

Participation aux ateliers sur inscription

En collaboration avec:



Avec le soutien de la République et Canton de Genève

Genève, ville sociale et solidaire
www.ville-geneve.ch



Focus

Hebergement hivernal

Pour la 17^{ème} année consécutive, la Ville de Genève a mis en place son dispositif d'urgence hivernal afin de répondre aux besoins immédiats des plus démunis. Durant l'hiver 2016-2017, les abris PC des Vollandes et de Richemont ont accueilli 1'076 personnes, pour un total de 22'115 nuitées. Les Vollandes hébergent les hommes et Richemont, les femmes et les personnes gravement atteintes dans leur santé et les personnes qui sont accompagnées individuellement.

Au total, 200 places ont été mises à disposition dans les deux abris PC, situés dans le quartier des Eaux-Vives. Dans le cadre de cette action d'urgence, les personnes sont accueillies de 19h15 à 8h00, 7 jours sur 7 ; elles disposent d'un lit, reçoivent un repas chaud le soir, un petit déjeuner le lendemain matin. Elles ont la possibilité de prendre une douche et, pour la deuxième année, bénéficient d'un accès aux soins directs à l'abri de Richemont.

Les admissions s'effectuent les après-midi au Club social rive droite où chaque personne est orientée par un collaborateur ou une collaboratrice vers l'un des deux abris. En fonction de l'évaluation de chaque situation, une partie des personnes hébergées bénéficie aussi d'un accompagnement social.

Pour la troisième année, et depuis deux ans à l'abri PC de Pâquis-Centre, un abri spécifique pour les familles avec enfants a été organisé par l'Armée du Salut à l'abri PC des Pâquis, grâce au soutien financier de la Ville, du Canton, et de fondations privées.

L'intervention de la Ville est complétée par un réseau de partenaires qu'elle soutient activement, et notamment : l'Armée du Salut, le CARE, Au cœur des Grottes et Carrefour-Rue.

Les informations sur l'ensemble des dispositifs d'aides sociales d'urgence figurent dans une brochure régulièrement mise à jour, et enrichie des nouveaux éléments utiles, « Lieux d'accueil d'urgence à Genève », disponible sur le site internet de la Ville.



Dispositif d'hébergement hivernal 2016 – 2017

| | |
|--|---|
| Personnes | 1'076 personnes |
| Nuitées | 22'115 nuitées* |
| Repas fournis par les Clubs sociaux (midi) | 78'520 |
| Petits déjeuners fournis par les Clubs sociaux | 33'800 petits déjeuners |
| Accueil individuel | 25 personnes par jour 212 accompagnements sociaux individuels en cours |
| Accueil collectif | 330 personnes par jour |

* L'Accueil des familles de l'Armée du Salut a hébergé, entre le 9 janvier et le 9 avril 2017, 147 personnes dont 47 mineur-e-s pour un total de 2'547 nuitées.

Source : Service social

Etat civil



Le Service de l'état civil a pour mission d'inscrire tous les événements qui jalonnent le parcours de vie d'une personne dans le registre officiel fédéral de l'état civil. Il enregistre les commandes de cartes d'identité, délivre les attestations de séjour et de domicile et établit les certificats de vie. Les officier-ès d'état civil procèdent également à la célébration des mariages et à l'enregistrement des partenariats.

L'évolution de la population et la forte proportion de ressortissants étrangers ou allophones ont des conséquences directes pour le Service de l'état civil. Celui-ci doit prendre en compte la complexité des situations familiales et composer avec les législations étrangères. Pour cela, il favorise un accueil multilingue.

Retour sur l'année 2017

Le projet de numérisation des registres s'est achevé en 2017. Afin d'optimiser les critères de recherches des événements, une reconnaissance optique des caractères a été proposée. Cependant, dans la pratique, cette avancée technologique se heurte à des difficultés concrètes: soit les données étaient manuscrites, soit la qualité de frappe dactylographique insuffisamment bonne, ce qui entraîne un important travail de correction des données indexées.

Les travaux (PR-1161) de mise en conformité des locaux d'archives du Service (rez-de-chaussée et sous-sol) ont eu lieu durant le dernier trimestre 2017. Les registres numérisés ont été déplacés dans un local permettant une conservation conforme aux normes fixées par le droit fédéral. Les registres non numérisés, considérés comme des archives par la Confédération, ont pu être versés au Service des Archives de la Ville de Genève.

Il faut également signaler le dépôt massif de dossiers de personnes ayant initié une demande de naturalisation auprès du Canton avant l'entrée en vigueur des modifications de la Loi fédérale sur l'acquisition de la nationalité suisse, au 1^{er} janvier 2018.

La ressaisie des données des citoyen-ne-s genevois-e-s dans Infostar a continué et l'année s'est terminée avec 14 nouveaux tiroirs de feuillets de famille. Il restait ainsi, fin 2017, 4 tiroirs sur 55, soit moins de 8'000 feuillets, à ressaisir.

La Confédération a modifié l'Ordonnance sur l'état civil (OEC) en reportant au 31 décembre 2020 le délai pour garantir la sécurité définitive des données inscrites au registre des familles. Compte tenu de l'avancement des opérations de ressaisie, le Service respectera ce délai.

Les communes utilisent une application INFOPOP qui permet de reprendre les données se trouvant dans la base de données cantonales Calvin pour la saisie des commandes de cartes d'identité. La mise à disposition de cet outil a permis d'améliorer la rapidité et de limiter le risque d'erreur pour les commandes des cartes d'identité.

Pour des raisons techniques liées à la refonte du site Internet de la Ville, le Service a été contraint de participer à la refonte de son application de commande d'actes en ligne SYENA. De nombreux tests ont eu lieu en 2017 pour un démarrage en 2018.

Perspectives 2018

Afin d'écourter le temps d'établissement de certains courriers, l'outil de gestion des dossiers (SYDOCIV) intégrera des lettres type en reprenant automatiquement l'identité des personnes concernées, ainsi que les références du dossier. La reprise des données dans Calvin via SYDOCIV (par le biais de l'application Infopop) facilitera également la tâche des collaborateurs et collaboratrices et diminuera le temps de constitution des dossiers.

Le Service étudie l'installation d'un Photomaton permettant d'intégrer automatiquement la photo dans le formulaire de commande d'une carte d'identité. Cette nouveauté améliorera le processus de commande en diminuant le temps de traitement et en évitant un refus de la demande par l'autorité cantonale en cas de qualité insatisfaisante de la photo numérisée.

L'amélioration des prestations à la population fait partie des objectifs du Service de l'état civil. L'ouverture à journée continue au public est à l'étude et différentes mesures organisationnelles seront analysées, dont la possibilité de prendre rendez-vous en ligne pour mieux gérer l'affluence sur la journée.

FOCUS

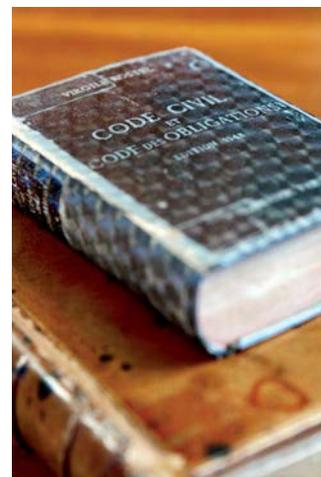
Extention des locaux de l'état civil

Pour mieux accueillir les usagers et usagères, le Service de l'état civil a revu l'organisation de ses locaux situés au 37 rue de la Mairie, dans le quartier des Eaux-Vives. Parallèlement, les prestations assurées à l'arcade du Pont de la Machine ont été transférées à la rue de la Mairie. L'accès à toutes les prestations et le regroupement du personnel de l'état civil sur un seul site permettent aux citoyen-ne-s d'effectuer leurs démarches de manière plus simple et dans un temps record.

Dans le même temps, le Service de l'état civil a étendu l'accueil du public au 2^{ème} étage du bâtiment, du 37, rue de la Mairie. Cette nouvelle configuration permet, notamment, de recevoir les habitant-e-s dans des bureaux garantissant la confidentialité et la protection des données. Les personnes sont reçues pour des rendez-vous de mariage, de partenariat et de reconnaissance dans des espaces séparés et fermés.

Le déménagement a nécessité un jour de fermeture exceptionnelle, le 23 novembre 2017. La réouverture a été effective dès le lendemain dans de meilleures conditions.

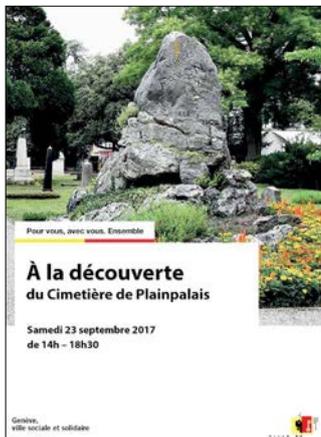
L'opportunité de pouvoir occuper de nouvelles surfaces a permis une répartition judicieuse des activités sur les trois niveaux du bâtiment.



| Volume d'activités | 2017 | 2016 | 2015 |
|--|--------|--------|--------|
| Commandes d'acte | 24'306 | 23'542 | 23'597 |
| Procédures préparatoire de mariage | 1'053 | 1'165 | 1'175 |
| Procédures préparatoire de partenariat | 43 | 41 | 38 |
| Célébrations à l'état civil | 679 | 731 | 692 |
| Célébrations dans lieux d'exception | 9 | 12 | 17 |
| Enregistrements de naissances | 4'880 | 4'854 | 4'984 |
| Saisie des candidats à la naturalisation | 1'762 | 1'529 | 1'076 |
| Déclarations de reconnaissances | 950 | 882 | 892 |
| Déclarations d'autorité parentale conjointe | 681 | 582 | 591 |
| Déclarations de nom | 419 | 431 | 460 |
| Mandats pour cause d'incapacité | 228 | 179 | 124 |
| Enregistrements de décès | 1'492 | 1'449 | 1'551 |
| Demandes de carte d'identité | 4'151 | 4'649 | 4'692 |
| Attestations et certificats de domicile et de séjour | 2'211 | 2'102 | 1'897 |
| Certificats de vie | 4'210 | 4'376 | 5'620 |

Source : Service de l'état civil

Pompes funèbres, cimetières et crématoire



Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire pourvoit aux obsèques des personnes décédées et assure la gestion et l'entretien des cimetières municipaux, ainsi que des diverses installations funéraires.

Il propose des obsèques gratuites aux habitant-e-s de la Ville et s'adapte aux demandes des familles endeuillées.

Retour sur l'année 2017

Le Service a poursuivi le programme de rénovation des infrastructures funéraires.

Après le Cimetière de Châtelaine en 2016, le Centre funéraire des Rois a été réhabilité (voir ci-contre).

A Saint-George, un 6^{ème} Jardin du Souvenir, baptisé « De l'Aube à l'Aube » créé par l'artiste genevois Jo Fontaine a été aménagé. Il est constitué d'une sculpture en forme de disque en serpentine évoquant « *sur une face, l'espace céleste infini et les galaxies et sur l'autre les cycles de la vie, du temps et de la nature, de la fin et du recommencement* ». De part et d'autre de ce disque, une fosse a été creusée, recouverte d'un grillage et de galets. Tout autour de cette sculpture, des tables à offrande ont été aménagées pour déposer des fleurs naturelles et des buttes herbeuses ont été créées pour donner à l'ensemble de l'espace un aspect plus intime.



FOCUS

La rénovation du Cimetière des Rois

La Ville de Genève dispose de 4 cimetières: Saint-Georges, Châtelaine, le Cimetière des Rois et celui du Petit-Saconnex.

Datant de 1482, le Cimetière des Rois est le plus ancien encore en fonction. Il abrite de nombreuses personnalités, comme Calvin, de Candolle, Léon Nicole, les écrivains Borges et Alice Rivaz. Le cimetière reste réservé aux personnes illustres mais le centre funéraire est accessible au plus grand nombre puisque ce sont 12 chambres mortuaires, dont une double, qui sont à disposition des familles en deuil. La chapelle est proposée pour des cérémonies funéraires, mais aussi pour l'organisation des concerts ou comme lieu de répétition pour des ensembles vocaux, des organistes ou d'autres musiciens.

Le Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire a organisé une Journée Découverte du Cimetière de Plainpalais le samedi 23 septembre 2017. Plusieurs intervenant-e-s, professionnel-le-s d'horizons différents, ont animé des promenades sur des thématiques telles que les aspects artistiques du cimetière comme les sculptures ou les pierres tombales, l'histoire, la littérature, la découverte de la nature avec les différents arbres.

Une animation spéciale a également été proposée pour les enfants leur permettant de se familiariser avec les secrets du cimetière.

En prévision des travaux touchant les installations techniques du centre funéraire de Saint-Georges, une recherche de salles de cérémonie temporaires a été faite sur l'ensemble du Canton. L'attention s'est portée sur des salles pouvant accueillir plus de 250 personnes. Le Service s'est adressé à l'ensemble des communes genevoises et aux églises protestantes principalement.

A l'interne, des formations ont été mises en place pour offrir aux collaborateurs et collaboratrices des connaissances en lien avec leurs pratiques. Afin de réduire les risques liés à l'activité physique de certains postes, une formation sur le port de charges a été conçue pour les concierges funéraires, en partenariat avec la Haute Ecole de Santé. Elle sera suivie par l'établissement de protocoles.

Toujours en lien avec la formation, des contacts ont été pris pour la mise en place d'une formation spécifique aux métiers du funéraire. Les diverses démarches faites ont amené la direction du Service à s'orienter vers une collaboration avec l'Association suisse des services funéraires (ASSF) qui chapeaute un processus menant au Brevet fédéral d'entrepreneur de pompes funèbres.

| Indicateurs d'activités | 2017 | 2016 |
|-------------------------|------|------|
| Obsèques gratuites | 1185 | 1180 |
| Incinérations | 2577 | 2468 |
| Inhumations* | 498 | 460 |

*Il s'agit des inhumations faites par le Service dans ses cimetières et ailleurs

Source : Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

Perspectives 2018

La récente mise en service du centre funéraire des Rois et celle de Châtelaine feront l'objet d'une communication plus systématique et plus soutenue auprès de la population genevoise.

Afin de mieux faire connaître et comprendre les prestations des pompes funèbres auprès du grand public, le Service participera à la journée des cimetières samedi 15 septembre, événement qui se déroule dans plusieurs villes en Suisse. Durant cette journée, il est prévu également d'organiser un colloque ouvert au public pour aborder la thématique des jeunes face à la mort.

Un mandat a été confié par le Service des pompes funèbres à la Haute Ecole d'Arts et de Design (HEAD) afin qu'elle propose un projet artistique pour les 12 chambres mortuaires du centre funéraire des Rois. L'objectif est d'ajouter à ces lieux une touche d'originalité, mais également d'inviter de jeunes artistes à réfléchir sur la mort pour, ensuite, offrir au public le résultat de leur travail artistique.

Le Service des espaces verts (SEVE) et le Service des pompes funèbres vont déposer un crédit d'études lié à l'assainissement des sols des cimetières municipaux, en particulier de Saint-Georges. Ce crédit sera soumis au vote du Conseil municipal en 2018.

Enfin, le projet de rénovation du centre funéraire de Saint-Georges devrait faire l'objet d'un crédit d'études qui sera présenté dans le courant de l'année.



Ressources humaines

Au 31 décembre 2017, le Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) compte 530 collaborateurs et collaboratrices, né-e-s entre 1953 et 1994, soit plus de 363 postes ETP (équivalent temps plein) dont 62% de femmes.

Au cours de l'année, 31 procédures de mise au concours ont conduit à l'enregistrement de plus de 4'700 dossiers de candidature. Ce qui a permis à 22 femmes et 12 hommes d'être sélectionné-e-s et nommé-e-s par le Conseil administratif. Le taux d'absence moyen pour le Département s'établit à 7,8%.

En matière de développement, 60% de l'effectif a suivi une formation au cours de l'année pour un total de 1'181 jours de formation. Les statistiques détaillées montrent un intérêt évident pour les formules de coaching, cet outil de formation individuel (et parfois collectif).

Dans le cadre du projet de révision des Fonctions-types de la Ville de Genève, une grande partie des cahiers de charges individuels a été mis à jour. Les pratiques professionnelles et la classification des postes ont été harmonisées pour simplifier le fonctionnement des services, favoriser la gestion des carrières, ainsi que la mobilité des collaboratrices et des collaborateurs.

Le diagnostic des ressources humaines conduit à l'échelle du Département a permis de recenser et de prioriser les problématiques de chaque service. Des pistes d'amélioration continue ont été esquissées comme :

- le renforcement de l'utilisation des outils RH existants ;
- la mutualisation et la coordination des ressources en regard des prestations attendues et délivrées.

Ces nouvelles dispositions vont maintenant déployer des effets durables tels que :

- renforcer la cohésion d'équipe et tisser des liens de collaboration entre les services ;
- promouvoir l'employabilité et la mobilité ;
- favoriser l'innovation et la créativité ;
- favoriser le bien-être des collaboratrices et collaborateurs.

Depuis plusieurs années, la direction organise des cycles de rencontres, ouverts aux cadres du Département, pour développer de nouvelles approches de management d'équipe.

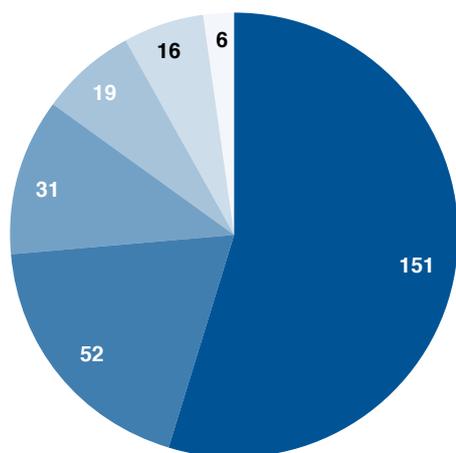
Plusieurs initiatives ont été prises en 2017, sous l'égide d'un projet transversal « Travailler ensemble autrement ». A travers une multiplicité d'approches, la posture managériale, la nature des relations hiérarchiques et les modes de communications interpersonnels sont revisités afin de fluidifier les relations de travail.

Ressources financières

| Charges du Département par service (en milliers de francs) | | | |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Services | Comptes 2017 | Budget 2017 | Comptes 2016 |
| Direction du Département | 14'861 | 15'058 | 19'115 |
| Service de la petite enfance | 113'296 | 113'846 | 106'862 |
| Service des écoles et institutions pour l'enfance | 74'352 | 74'517 | 72'197 |
| Service de l'état civil | 4'359 | 4'609 | 4'269 |
| Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire | 10'932 | 11'230 | 10'855 |
| Service social | 36'690 | 39'283 | 38'752 |
| Service de la jeunesse | 19'546 | 20'285 | 18'007 |
| Total | 274'036 | 278'828 | 270'057 |

Source : Comptes 2017, Ville de Genève

Charges du Département par nature (en millions de francs)



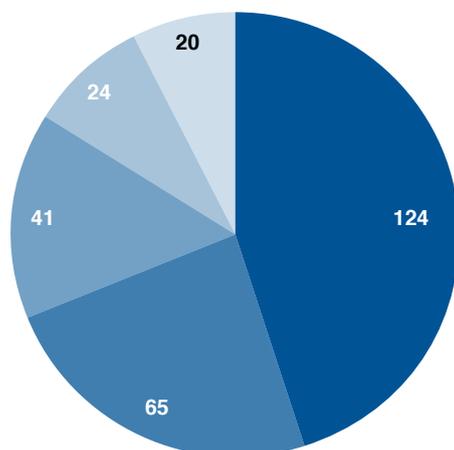
- Subventions accordées
- Charges du personnel
- Biens, services et marchandises
- Amortissements
- Dédommagement à des collectivités publiques
- Divers

Source : Comptes 2017, Ville de Genève

Le total des charges du Département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) s'élève à 274 millions de francs en 2017. Ces charges se répartissent ainsi :

- 45% consacrés aux « Institutions pour la jeunesse », principalement les dépenses liées à la petite enfance ;
- 24% pour la Politique de l'enfance et des écoles (sous la politique publique « Enseignement et formation ») ;
- 16% pour l'aide sociale, à savoir l'essentiel du budget du Service social et de l'Unité Vie Associative.

Charges du Département par politique publique (en millions de francs)



- Institutions pour la jeunesse
- Enseignement et formation
- Aide sociale
- Culture et loisirs
- Autres

Le Département a donc engagé des dépenses à concurrence de 274 millions de francs pour un budget 2017 de 278,8 millions de francs.

Plus de la moitié des dépenses sont des subventions (151 millions de francs), les subventions financières se montant quant à elles à 137 millions de francs.

L'écart est donc faible (1,7%) en regard du budget et met en évidence que les dépenses du DCSS ont été légèrement inférieures aux prévisions. Il convient de préciser que sur ce non dépensé de près de 5 millions de francs, seule la moitié (2,5 millions de francs) sont des dépenses engagées par les services du Département, l'autre moitié relevant d'imputations comptables opérées par les services compétents de l'administration municipales.

FOCUS

Qu'est-ce qu'un service «compétent» ?

C'est une entité administrative de la Ville de Genève (en principe un service) dont la spécialisation dans un domaine particulier (bâtiments, énergie, ressources humaines, systèmes d'information et de communication, gérance immobilière, assurances, comptabilité, etc.) lui confère la gestion transversale (donc pour toute l'administration communale) du domaine dont elle est responsable (entretien/construction des bâtiments, approvisionnement en énergies, gestion des salaires, gestion du matériel informatique, etc.) Cette responsabilité comprend, entre autres, l'établissement du budget et des comptes.

Les principales variations des comptes des services sont les suivantes :

Les comptes 2017 du Service social présentent un disponible de 2,5 millions de francs. Cet écart s'explique par les effets cumulés de la LRT (Loi sur la répartition des tâches entre le Canton et les communes). En effet, le premier train de mesures prévoyait le transfert au Canton des loyers pris en charge par le Service social pour les locaux des Centres d'action sociale (Hospice général) et des Antennes de maintien à domicile (imad), ainsi que la participation aux Foyers de jour et aux Centres de maintien à domicile, notamment. Ces montants, inscrits au budget du Service social, ont été finalement imputés sur le compte du Fonds de régulation géré par la Direction des finances et du logement.

En ce qui concerne le Service de la jeunesse, le disponible de 5% est dû au fait que les charges de fonctionnement et de personnel des Maisons de quartier se sont avérées moins importantes que prévu.

Le Service de la petite enfance présente globalement un disponible de 0,5 millions de francs (soit 0,5%) dans l'entretien des bâtiments publics, occupés par les structures d'accueil de la petite enfance. Certains travaux, par exemple dans le secteur des Grottes, ont été reportés en 2018. L'écart lié au subventionnement des institutions de la petite enfance est extrêmement faible (0,2 millions de francs).

Concernant le Service de l'état civil, les charges ont été inférieures de 5% aux montants budgétés. Ceci est dû à des postes d'auxiliaires restés vacants, tant au niveau des pièces d'identité que de l'état civil.

Les comptes des autres services du DCSS sont en phase avec le budget et n'appellent par conséquent aucune remarque particulière.

Globalement, ces éléments mettent en évidence le fait que les charges du Département de la cohésion sociale et de la solidarité sont à nouveau proches des estimations et que, depuis des années, les services gèrent au plus près les moyens financiers dont ils disposent.

| Revenus du Département par service (en milliers de francs) | | | |
|--|---------------|---------------|---------------|
| Services | Comptes 2017 | Budget 2017 | Comptes 2016 |
| Direction du Département | 203 | 160 | 208 |
| Service de la petite enfance | 5'490 | 5'329 | 4'067 |
| Service des écoles et institutions pour l'enfance | 6'867 | 6'558 | 7'420 |
| Service de l'état civil | 1'916 | 1'852 | 1'840 |
| Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire | 5'195 | 4'990 | 4'704 |
| Service social | 2'129 | 2'025 | 2'089 |
| Service de la jeunesse | 2'068 | 1'981 | 2'040 |
| Total | 23'869 | 22'896 | 22'367 |

Source : Comptes 2017, Ville de Genève

Les revenus collectés par les services du Département sont supérieurs aux estimations. Les dépassement sont dus, la plupart du temps, à des remboursements d'assurances (par exemple des indemnités pour accidents) qui ne sont pas inscrits au budget des services.

Là encore, ces éléments confirment que les revenus ont été correctement estimés lors de l'élaboration du budget.

FOCUS

Présentation des comptes : éclaircissements de base

Quand parle-t-on de nature de compte ?

L'administration peut présenter ses opérations par type de charges ou de revenus. Il s'agit alors d'une classification par nature. Quelques exemples :

- les salaires apparaissent sous la rubrique 30 « Charges de personnel » ;
- les différentes consommations nécessaires à l'activité de l'administration sous la rubrique 31 « Biens, services et marchandises » ;
- les revenus fiscaux sous la rubrique 40 « Impôts ».

Quand parle-t-on de classification par politique publique ?

Toutes les activités de l'administration doivent être présentées sous l'angle des politiques publiques. Dans le langage courant, les termes régulièrement utilisés sont « par tâches » ou « par domaines d'activité ». La dénomination « classification fonctionnelle » est également utilisée. Par exemple, il existe la politique publique 1 « Sécurité publique », 2 « Enseignement et formation » et 5 « Prévoyance sociale ».

Principales dépenses engagées dans le cadre des crédits d'investissement (en milliers de francs)

| Crédit d'investissement | Objet | Montant dépensé en 2017 | Montant total du crédit |
|-------------------------|---|-------------------------|-------------------------|
| PR-949AIII | Ecole Crêts-de-Champel, mobilier, jeux | 582 | 839 |
| PR-1045A | Parcs et écoles, places de jeux | 313 | 1500 |
| PR-1165AIII | Ecole Pâquis-Centre, mobilier, jeux | 74 | 2155 |
| PR-981AII | Groupe scolaire Chandieu, mobilier, jeux | 73 | 1746 |
| PR-969ABII | Ecole Cropettes, restaurant, locaux gym | 31 | 382 |
| PR-1237 | Baby Plage | 15 | 79 |
| PR-811A | Equipements sportifs simples | 11 | 899 |
| PR-844AII | Crèche Cluse, mobilier | 8 | 251 |
| PR-872AII | Crèche Rothschild, mobilier | 8 | 115 |
| PR-981AIII | Crèche Chandieu, mobilier, jeux | 53 | 262 |
| PR-871AII | Espaces de quartier pour aîné-e-s, mobilier | 43 | 799 |
| PR-993AIV | Cimetières, mobilier | 4 | 22 |

Source : Comptes 2017, Ville de Genève

FOCUS

Qu'est-ce qu'un crédit d'investissement ?

Il s'agit d'une autorisation de dépense, ou plutôt une autorisation d'investir, votée par le Conseil municipal. Cette dépense n'est pas chiffrée dans le processus budgétaire annuel. Elle ne figure donc pas dans le budget de fonctionnement.

Contrairement au vote du budget de fonctionnement (où chaque dépense est intégrée dans le budget d'un service, et donc dans le budget de la Ville voté globalement), chaque crédit d'investissement doit faire l'objet d'un vote particulier par le Conseil municipal, dès lors qu'il excède un montant de CHF 100'000. Le crédit doit concerner des actifs de la Ville (équipements sociaux-éducatifs, infrastructures funéraires et bâtiments administratifs).

L'exercice budgétaire annuel ne répertorie donc pas ces dépenses d'investissement en tant que telles. Seul l'amortissement est pris en compte dans le processus budgétaire et réparti en principe sur plusieurs années.

Le présent document fait référence à la présentation des comptes de la Ville de Genève par politique publique. Leur dénomination repose sur des normes cantonales, auxquelles la Ville doit se conformer. Le tableau suivant indique la composition de ces rubriques :

| | |
|-------------------------------|--|
| Administration générale | Budget de la direction du Département, hors subventions accordées. |
| Enseignement et formation | Les dépenses engagées par le Service des écoles et des institutions pour l'enfance ainsi que les subventions concernées. |
| Autres loisirs | Les dépenses du Service social relatives à Cité Seniors, ainsi que les subventions accordées aux Maisons de quartier. |
| Institutions pour la jeunesse | Les dépenses dédiées à la petite enfance, ainsi qu'une partie du budget du Service de la jeunesse. |
| Aide sociale | L'essentiel des dépenses du Service social, ainsi que les subventions concernées. |

Points forts de l'année 2017



21 Février : Promotions citoyennes

Près de 1'000 jeunes célébrant leur majorité civique à l'initiative de la Ville et des communes genevoises.

24 Février : Une «troc-party» de ses livres

L'occasion pour les élèves du Seujet et de Necker d'échanger leurs livres.

Mars : Un écrivain public près de chez vous

La Ville de Genève propose un appui à la rédaction de courriers pour les personnes qui ont des difficultés avec la langue française.

Mars : Campagne BAB-VIA

Deuxième volet d'une campagne sur l'insertion socio-professionnelle des jeunes à l'intention des employeurs potentiels.

6 Mars : Inauguration de l'espace de vie enfantine (EVE) « Ô comme 3 pommes »

Un partenariat public-privé exemplaire au service des familles du quartier et du public international.

7-8-9 Avril : Découvrir la « Genève qui bouge »

Cité Seniors ouvre le débat autour du thème « l'Esprit de Genève », cette volonté de faire avancer les choses.

Mai : Réouverture de l'école des Crêts de Champel

La communauté scolaire a retrouvé une école entièrement rénovée avec un nouvel restaurant scolaire et deux grands espaces.

16-19 Mai : Semaine du livre petite enfance et familles

La découverte du livre pour les tout petits avec lectures et animations dans des parcs de la ville.

19 Mai : Fêtes des voisins

Une manifestation qui favorise la convivialité, la participation des habitant-e-s à la vie de leurs quartiers.

Juin : Golf Urbain

Jouer au golf en plein centre-ville, pendant tout l'été c'est possible !

28 et 20 Juin : Fêtes des écoles

Les fêtes des « monstres », un thème choisi par les enfants.



Juillet – août : Plan canicule

Les aîné-e-s sont protégé-e-s des risques des grandes chaleurs.

22 Septembre : Un parcours futé pour les élèves de Le Corbusier

Inauguration d'un parcours balisé de panneaux pour améliorer la sécurité.

23 Septembre : Journée découverte du Cimetière de Plainpalais

Le Cimetière des Rois rénové se dévoile au grand public avec des promenades thématiques.

24 septembre : Jeux en famille: 10 ans déjà!

Grande édition anniversaire réunissant les enfants, les familles et les professionnel-le-s du jeu de tous les horizons.

1^{er} Octobre : Journée mondiale des personnes âgées

Un dimanche de rencontres et de danse dans les quartiers.

14 Octobre : Geneva Parkour Tempus 2

Deux nouvelles catégories, le Speedrun et le Freestyle, pour cette deuxième édition d'une compétition de Parkour.

11 Novembre : 10 ans du 99 - Espace de quartier

Les 10 ans du premier Espace de quartier de la Ville avec un mapping, un spectacle pyrotechnique et beaucoup de convivialité.

29 novembre : Bâche de chantier sur l'école de Pâquis-Centre

Une immense bâche, dessinée par des élèves de Pâquis-Centre, décore une façade du bâtiment dont la rénovation a débuté.

6 décembre 2017 : Marché de Noël par et pour les enfants

Vente de jeux, jouets et livres d'occasion par les enfants de 4P à 8P.

7 décembre : Extention des locaux de l'état civil

Inauguration officielle des nouveaux locaux : des bureaux adaptés afin d'améliorer l'accueil des usagers et usagères et de préserver la confidentialité des données.

31 décembre : Réveillon de la solidarité

Un moment de convivialité et de chaleur pour les personnes seules et démunies.



Glossaire

| | |
|----------------|--|
| ACRS | Associations de Cuisines et Restaurants Scolaires |
| APMF | Action Préventive en Milieu Familial |
| ASP | Antennes sociales de proximité |
| BAB-VIA | Boîte à Boulot – Vers l'Intégration et l'Autonomie |
| BIPE | Bureau d'Information Petite Enfance |
| DPBA | Direction du Patrimoine bâti |
| EdQ | Espaces de quartier |
| FASe | Fondation pour l'animation socio-culturelle |
| FOJ | Fondation Officielle de la Jeunesse |
| GIAP | Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire |
| GRTA | Genève Terre d'Avenir |
| imad | Institut de maintien à domicile |
| PR | Projet de résolution soumis au Conseil municipal |
| PSP | Politique sociale de proximité |
| SAPE | Structures d'accueil petite enfance |
| SEVE | Service des espaces verts |
| TSHM | Travailleurs Sociaux Hors Murs |
| UVA | Unité Vie Associative |

Adresses utiles

Présidence et Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville
1204 Genève
022 418 49 00

Service de la petite enfance

24, avenue Dumas
1206 Genève
022 418 81 00

Service des écoles et institutions pour l'enfance

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 48 00

Service de la jeunesse

100, rue de la Servette
1202 Genève
022 418 45 00

Service social

25, rue Dizerens
1205 Genève
022 418 47 00

Service de l'état civil

37, rue de la Mairie
1207 Genève
022 418 66 50

Service des pompes funèbres, cimetières et crématoire

20, avenue de la Concorde
1203 Genève
022 418 60 00

Impressum

Conception graphique

LUNIC

Crédits photographiques

Ville de Genève

Impression

Centrale municipale d'achat
et d'impression

Contact

Département de la cohésion sociale
et de la solidarité

Direction

4, rue de l'Hôtel-de-Ville

1204 Genève

022 418 49 00

Imprimé à 300 exemplaires

Mai 2018